

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est convoqué le 06 décembre 2018.

### **ORDRE DU JOUR :**

- CONVENTION COMMUNE/EHPAD LES OMBELLES,
- AVENANT A LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE – TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS DE COMMANDE PUBLIQUE,
- AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE COMMUN DE LA CCG POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME,
- PROJET D'AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA RD

908A :

- \* DEVIS POUR LA MISSION MOE,
- \* PROPOSITION DE CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE RENFORCEMENT DES RESEAUX HUMIDES ET D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS SUR LA RD 908A,

- TARIFS 2019 :

- \* PHOTOCOPIES,
- \* CHAPITEAU,
- \* LOCATION SALLE COMMUNALE,
- \* FOYER DES FAYARDS,

- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE,  
- MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE ET MISE A JOUR SITE

WEB,

- COURRIER DE LA SNCF RELATIF A L'ENTRETIEN DES PANNEAUX DE SIGNALISATION,

- CCG : APPEL A CANDIDATURES POUR DES GUIDES COMPOSTEURS.

- DIVERS.

A CHEVRIER, LE 29 NOVEMBRE 2018  
LE MAIRE,

---

---

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2018**

L'An deux mil dix-huit, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS : 11

PRESENTS : MMES PHILIPPE-BURTIN Céline, CLERC Evelyne, CAULY Tiphaine  
MRS ROSAY Thierry, MARMILLOUD Denis, LAPRAZ Louis, CLAEYS Stéphane, GRANDCHAMP Pierre, REINHARDT Claude, PALOMARES Julio

---

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Louis LAPRAZ est désigné comme secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2018 :**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 08 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :**

Le Conseil Municipal est informé des comptes rendus de réunions suivants :

- Communauté de communes :

\* bureau du 19/11/18 : présentation d'une étude sur la taxe aux entreprises des ordures ménagères. Une discussion est engagée sur la redevance spéciale pour les entreprises exonérées de la taxe sur les ordures ménagères et sur le projet de modification de cette dernière pour la rendre plus juste.

\* bureau du 03/12/18 : un point sur la situation des EHPAD du territoire en présence des directrices des établissements est réalisé. Le manque important de personnel conduit les établissements à fermer de nombreux lits afin de garantir un service convenable aux patients. Les maires sont alertés sur cette situation très préoccupante.

Les membres approuvent le plan de formation pour 2019-2022.

\* conseil communautaire du 26/11/18 : les membres procèdent à la validation du schéma des modes doux de la CCG.

Ils engagent une réflexion sur la refonte du RIFSEEP avec notamment une révision de l'IFSE en augmentant le nombre de catégories et la mise en place du CIA.

Ils prennent connaissance du projet de mise en place du télétravail. Il serait limité à 1 jour par semaine pour un agent à temps plein.

Ils engagent le Débat d'Orientation Budgétaire pour le budget eau et assainissement et approuvent le rapport. Des investissements importants sont prévus jusqu'en 2020. Afin de coordonner ces travaux avec ceux des communes, il est demandé à ces dernières d'anticiper la planification de leurs travaux.

\* commission mobilité : le schéma des modes doux est présenté aux membres de la commission ; il est prévu 130 kms de voie sur le territoire de la CCG d'ici 2030.

Les membres prennent connaissance du bilan de l'année 2018 pour les transports publics et les transports scolaires.

Ils sont informés du lancement des travaux pour la création d'un dépôt bus qui devraient s'achever en juin 2019.

- SI Pays du Vuache : comité syndical : les membres ont approuvé le budget de la maison de santé et validé les conditions du lancement de l'appel d'offre.

- ONF : le représentant de l'ONF est venu présenter un projet de convention pour l'entretien de la forêt communale qui s'étend sur une surface de 80 hectares dont 7 hectares seulement sont exploitables.

### **CONVENTION COMMUNE/EHPAD LES OMBELLES (2018/12/01) :**

Madame le Maire donne lecture du courrier du CCAS de Viry sollicitant une participation financière pour le fonctionnement de l'EHPAD « Les Ombelles ».

Elle rappelle que de 2012 à 2015, l'établissement étant confronté à des difficultés financières, les communes avaient versé une subvention à hauteur de 2€ par habitants. Grâce à cette aide, le budget de fonctionnement s'est équilibré jusqu'en 2017.

Depuis 2018, l'EHPAD connaît à nouveau des difficultés financières notamment dues :

- à la pénurie de personnel et le recours à l'intérim pour maintenir un accompagnement de

qualité,

- à la réforme budgétaire qui entraîne une baisse des dotations.

Madame le Maire donne lecture de la proposition de convention qui fixe une subvention de 2€ par habitant pour l'année 2019. Un point sur la situation financière de l'établissement sera effectué au dernier trimestre 2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de verser une subvention de 2€ par habitants pour l'année 2019,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération.

**AVENANT A LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE – TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS DE COMMANDE PUBLIQUE (2018/12/02) :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que compte tenu des prescriptions de la circulaire du 30 octobre 2018, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, et portant sur la télétransmission des dossiers de commande publique via l'application @CTES, il convient de passer un avenant à la convention entre le Préfet de la Haute-Savoie et la commune de CHEVRIER portant sur la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité afin d'inclure la télétransmission des dossiers de commande publique.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DONNE SON ACCORD** pour la télétransmission des dossiers de commande publique
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant à la convention ente la Préfecture de la Haute-Savoie et la commune de CHEVRIER.

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE COMMUN DE LA CCG POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (2018/12/03) :**

Madame le Maire rappelle que le service commun autorisation du droit des sols a été mis en place en 2014 pour procéder à l'instruction des actes d'urbanisme des communes, sous la responsabilité du Maire.

Composé de 3 agents (2,5 ETP), le service assure l'instruction des actes pour 11 des 17 communes du territoire : Archamps, Beaumont, Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Epagny, Présilly, Saint-Julien, Savigny et Vulbens.

La commune de Valleiry rejoindra le service au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La refacturation du service était organisée jusqu'à présent comme suit : une part fixe (50% au nombre d'habitants) et une part variable (50% en fonction du nombre d'actes instruits), appliquée à la masse salariale annualisée, majorée des frais de fonctionnement à 10%.

Afin d'être au plus près du temps réel passé sur chaque instruction, il est proposé de calculer la part variable en fonction du nombre et de la typologie des actes instruits.

Le présent avenant porte sur une modification des clauses financières correspondantes.

Après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à

l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention annexé à la présente,
- **AUTORISE** Madame le Maire à le signer.

**PROJET D'AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA RD 908A : DEVIS POUR LA MISSION MOE (2018/12/04) :**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la consultation lancée dans le cadre du projet d'aménagement et mise en sécurité de la RD 908A pour la mission de MOE partielle de type PROjet.

Elle présente le devis du cabinet Canel Ingénierie Infrastructure qui s'élève à 16 950 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** ce devis d'un montant de 16 950 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**PROJET D'AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA RD 908A : PROPOSITION DE CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT, DE RENFORCEMENT DES RESEAUX HUMIDES ET D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS SUR LA RD 908A : (2018/12/05)**

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du projet d'aménagement et mise en sécurité de la RD 908A et afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation des travaux, il convient d'établir une convention constitutive de groupement de commandes pour les travaux d'aménagement, de renforcement des réseaux humides et d'enfouissement de réseaux secs.

Cette convention est établie entre la Commune, la Communauté de Communes du Genevois et le SYANE ; le coordonnateur étant la commune de Chevrier.

Les prestations à satisfaire seront réparties en 3 lots : terrassements, fouilles en tranchées, canalisations réseaux humides et réseaux secs ; revêtement de surface et génie électrique sur le réseau de distribution publique d'électricité et travaux d'éclairage.

Les maîtrises d'ouvrage et les maîtrises d'œuvre sont définies pour chaque lot.

Après avoir oui l'exposé de Mme le Maire, après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention annexée à la présente,
- **AUTORISE** Madame le Maire à la signer.

**TARIFS PHOTOCOPIES 2019 : (2018/12/06)**

Le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants pour 2019 :

- photocopie pour un particulier : 0,30 € TTC
- photocopie pour une association : 0,10 € TTC

**TARIFS LOCATION CHAPITEAU 2019: (2018/12/07)**

Le Conseil Municipal adopte des tarifs suivants pour 2019 :

	<b>TARIFS 2019 TTC</b>
Location chapiteau	100 €
Caution chapiteau	300 €
Location 1 table + 2 bancs	5 €
Caution 1 table + 2 bancs	20 €

**TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE 2019 (2018/12/08) :**

Le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants pour 2019 :

	HABITANTS DE CHEVRIER	HABITANTS DE DINGY ET VULBENS
Location	120 €	150 €
Forfait ménage obligatoire	130 €	130 €
Caution	1 000 €	1 000 €

**TARIFS LOCATION FOYER DES FAYARDS 2019 : (2018/12/09)**

Le Conseil Municipal adopte des tarifs suivants pour 2019 :

	<b>TARIFS 2019 TTC</b>
Particulier domicilié à Chevrier :	
- location en semaine	50 €
- location le week-end	70 €
- caution	300 €

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE :**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un dossier de demande d'aide financière pour une administrée. Il s'agit de régler en partie une facture d'eau et d'assainissement.

Après discussion, le Conseil Municipal charge Mme le Maire de prendre contact avec la trésorerie afin de voir s'il est possible de prévoir un étalement de la dette.

**MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal informe l'assemblée que des devis ont été demandés pour l'achat d'un ordinateur portable pour travailler en réseau avec les logiciels du secrétariat de maire et pour la mise à jour du site Web de la commune.

La société Y-CLIC a été retenue pour un montant de 1 625 € HT.

**COURRIER DE LA SNCF RELATIF A L'ENTRETIEN DES PANNEAUX DE**

**SIGNALISATION :**

L'assemblée prend connaissance du courrier de la SNCF relatif à l'entretien des panneaux de signalisation.

La commission voirie se charge de procéder au remplacement des panneaux défectueux.

**CCG : APPEL A CANDIDATURES POUR DES GUIDES COMPOSTEURS :**

L'assemblée est informée que la communauté de communes désire promouvoir le compostage individuel et collectif.

Elle recherche des candidats bénévoles pour devenir Guides composteurs et sollicite les communes pour relayer l'information auprès du public.

Le Conseil Municipal se charge de communiquer auprès des administrés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS